



## Challenge Régional des Clubs des Pays de la Loire Règlement Sportif Automne 2018 *Applicable du 22 septembre au 30 novembre 2018*

### PREAMBULE

La Ligue de Voile des Pays de la Loire propose un concept original avec le **Challenge Régional des Clubs**.

Ce nouveau format est destiné aux clubs et permet de les mettre en avant dans chaque famille de pratique à la fois sur chaque épreuve, mais également à l'issue des différentes épreuves (voir calendrier ci-dessous) par un classement général.

Les coureurs inscrits seront donc présents pour représenter et défendre les couleurs de leur club.

Le fonctionnement et le déroulement des épreuves ne changent pas. Seul le format des classements de chaque épreuve et du Challenge est modifié afin de récompenser les clubs au lieu des coureurs de manière individuelle.

### 1. REGLES

Le Challenge Régional des Clubs des Pays de la Loire sera régi par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2017 /2020* (RCV) incluant l'annexe B.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe pour chaque série concernée (à l'exception de l'obligation d'être membre de la classe).
- 1.4 Le présent règlement.

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION :

#### 2.1 Le Challenge Régional est ouvert aux séries suivantes :

Pour les benjamins, minimes, espoir 1ère année.

- Optimist, Open Bic et RS Féva (épreuves SLA).

Pour les minimes :

- Bic 293 OD.

Pour les espoirs et catégories supérieures :

- Europe, Laser 4,7, Laser radial, Laser standard, Finn.
- 420, 470, Fireball, Inter-série Dériveur, Skiffs dont 29er.
- Bic 293 OD (espoirs uniquement).
- Raceboard 7,8 et RS:X 8,5.
- Miniji

**2.2 Familles de pratiques :**

Les séries seront réparties en fonction des familles de pratiques suivantes :

- Famille de pratique « Dériveur minimes »
- Famille de pratique « Dériveur »
- Famille de pratique « Windsurf »
- Famille de pratique « Handivalide »

**2.2 Coureurs admis :**

**2.2.1** Pour être classés au Challenge Régional des Clubs des Pays de la Loire, les concurrents devront être licenciés dans un Club de la Ligue.

Les concurrents « hors Ligue » pourront participer et être classés à une ou plusieurs épreuves du Challenge Régional, mais ne pourront être intégrés au classement du Challenge Régional. Dans ce cas, ils seront retirés du classement de l'épreuve (avec re-calculation des points).

**2.2.2 Catégories d'âge :**

| Catégorie                            | Année de naissance       |
|--------------------------------------|--------------------------|
| <b>Benjamins</b>                     | 2008 et après            |
| <b>Minimes et Cadets</b>             | 2007, 2006, 2005 et 2004 |
| <b>Espoirs</b>                       | 1999 à 2004              |
| <u>Sauf :</u><br><i>Laser 4,7</i>    | <i>2003 à 2005</i>       |
| <i>420 ; 29er</i>                    | <i>1999 à 2005</i>       |
| <i>Bic 293 fille, Bic 293 garçon</i> | <i>1999 à 2004</i>       |
| <i>RSX 8,5 Raceboard 7,8</i>         | <i>1998 à 2001</i>       |
| <b>Séniors</b>                       | 1998 et avant            |

**2.2.3 Rappel :**

**A chaque épreuve du Challenge Régional, les concurrents devront présenter :**

- La licence « Compétition » sans certificat médical
- La licence « Pratiquant » « Adhésion » 2018 avec certificat médical obligatoire.

- L'autorisation parentale pour les mineur(e)s. Elle doit être obligatoirement signée par les parents, et non par un représentant du Club, mais peut être rédigée pour inclure l'ensemble du Challenge Régional.

## 2.3 Inscription aux épreuves :

### 2.3.1 Pré-inscriptions :

Chaque club organisateur d'épreuve du Challenge Régional devra mettre en ligne l'avis de course et le bulletin d'inscription au moins un mois avant la date de la régata.

Les clubs organisateurs pourront également mettre en œuvre un système en ligne (doodle, google form....) pour faciliter les pré-inscriptions.

***En conséquence, les coureurs sont fortement incités à se préinscrire aux épreuves.***

**Les coureurs doivent être vigilants lorsqu'ils renseignent leur numéro de voile en ligne.**

### 2.3.2 Confirmation d'inscription:

Le jour de l'épreuve, la chaîne de confirmation des inscriptions sera ouverte à partir 9h00.

## 3. DROITS D'INSCRIPTION :

Les droits d'inscription pour chaque épreuve sont fixés à :

**10 € par coureur et par jour su plan d'eau intérieur.**

**12 € par coureur et par jour en mer.**

(A la discrétion de chaque organisateur) Possibilité de mettre en place une majoration tarifaire de 2€ aux coureurs non préinscrits à condition que :

- Cela soit précisé clairement dans l'avis de course
- La publication de l'avis de course respecte le délai d'un mois avant l'épreuve
- Il y ait un temps raisonnable entre la date de la publication de l'avis de course et la date de la majoration

## 4. CALENDRIER

Le Challenge Régional des Clubs des Pays de la Loire se déroule sur l'automne 2018 de septembre à fin novembre.

La remise des prix du Challenge Régional des Clubs sera effectuée lors de l'assemblée générale 2018 qui aura lieu début 2019.

Epreuves du calendrier prises en compte

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>FAMILLE DERIVEUR</b>         | <ul style="list-style-type: none"><li>• 14/10/2018 à Bourgenay</li><li>• 18/11/2018 à La Flèche (dér. Doubles)</li><li>• 18/11/2018 à Marçon (dér. solo)</li></ul> |
| <b>FAMILLE WINDSURF</b>         | <ul style="list-style-type: none"><li>• 23/09/18 au CVAN</li><li>• 7/10/18 à NDCV Angers</li></ul>   |
| <b>FAMILLE HANDIVOILE</b>       | <ul style="list-style-type: none"><li>• 30/09/2018 à St Hilaire</li><li>• 6-7/10/18 au CNVS le mans</li></ul>  |
| <b>FAMILLE DERIVEUR MINIMES</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• 23/09/2018 à la Flèche</li><li>• 13/10/2018 au CVGV</li></ul>  |

## 5. ORGANISATION DES EPREUVES

Une épreuve est organisée pour une seule famille de pratique.

**5.1 Déclarations, dénomination :** Lors de la déclaration des épreuves au calendrier par les clubs organisateurs, le nom de la manifestation devra être « **Challenge Régional des Clubs des Pays de la Loire + nom de la famille de pratique** ».

**5.2 Mise à disposition** Pour chaque épreuve, l'heure du 1er signal d'attention est fixée à partir de 10h30.

**5.3 Nombre de courses par jour :** Selon les séries, de 1 à 6

**5.4 Nombre de courses pour valider une épreuve :** 1

**5.5 Transmission des résultats :**

A l'issue de chaque manifestation, les clubs organisateurs devront s'assurer de la transmission rapide des résultats à la FFVoile. Ils devront également veiller à transmettre aussi rapidement une sauvegarde de session FREG (fichier wdz) au responsable des classements du Challenge Régional de chaque série.

**5.6 Classements de l'épreuve :**

**5.6.1 Course retirée :** La plus mauvaise course sera retirée à partir de 3 courses courues et validées.

**5.6.2 Nombre d'inscrits pour valider une série :**

5 inscrits sont nécessaires pour valider une série.

En dessous de ce nombre, il conviendra de classer les concurrents en « Inter-série ».

**5.6.3 Classements par série :**

- *Optimist, Open Bic, RS Féva* : Cadets/minimes et benjamins peuvent courir sur le même parcours et prendre le même départ. Cependant deux pavillons de séries différents obligatoirement afin de pouvoir faire deux départs distincts selon les conditions météo (Cela laisse la possibilité au comité de course d'arrêter les benjamins ou de leur proposer un parcours plus court, ex : un tour au lieu de deux).

Un classement spécifique « benjamin » Optimist, Open Bic (avec re-calcul des points) devra être édité.

- *Bic 293* : Les minimes peuvent courir sur le même parcours et prendre le même départ que les Espoirs. Dans ce cas, un classement « minimes » sera établi par extraction du classement scratch, avec re-calcul des points.

- *Raceboard* : Espoirs peuvent seniors courir sur le même parcours et prennent le même départ. Le classement par catégorie d'âge est obtenu par extraction du scratch avec re-calcul des points.

- *MiniJi* : Un classement handi sera établi par extraction du scratch, sans re-calcul des points.

Important : Les classements de chaque épreuve seront remontés à la FFVoile et seront également bien pris en compte dans le classement des coureurs et des clubs

#### 5.6.4 Classement de chaque épreuve

Dans chaque catégorie, on additionne les meilleurs résultats de chaque club, en retirant le ou les deux moins bon(s) afin d'obtenir un classement par famille de pratique :

- Pas de moins bon résultat enlevé si 1 ou 2 catégorie par épreuve
- Le moins bon résultat enlevé pour les familles qui comptent 3 ou 4 catégories par épreuve
- Les deux moins bons résultats enlevés dans les familles qui comptent 5 catégories par épreuve

Si un club ne présente pas de coureurs dans une catégorie il marquera le nombre total de coureurs inscrits + 1

En cas d'égalité, le système à minima (art A2 des RCV) s'appliquera (sauf pour les WINDSURF qui appliqueront l'Annexe B)

Le classement de l'épreuve sera donné à la fin de chaque épreuve par un élu de la Ligue des Pays de la Loire ou par le délégué de série présent.

#### Exemple :

Pour la famille de Pratique « Dériveur Minimes », nous aurons 5 catégories :

Optimist : Garçon / Fille

Open Bic : Garçon / Fille

RS Feva : Open

Un club obtient les meilleurs résultats suivants (*peu importe les catégories d'âge cadet, minime ou benjamin*) :

Optimist : Garçon 3<sup>ème</sup> / Fille 10<sup>ème</sup>

Open Bic : Garçon 8<sup>ème</sup> / Fille 2<sup>ème</sup>

RS Féva : 3<sup>ème</sup>

Le score de ce club sera :

$3 + 4 + 8 + 2 + 3 \Rightarrow 26$  points

Moins les 2 plus mauvais scores soit un total de 8 points

## 6. PARCOURS :

Les parcours (sauf type « raid ») doivent être d'une durée de 20 à 45 mn.

La forme des parcours est laissée à la discrétion des organisateurs et du Comité de Course, à condition qu'elle soit validée par l'élus ou le cadre technique référent de la série.

## 7. CLASSEMENT DU CHALLENGE RÉGIONAL :

Pour chaque famille de pratique, plusieurs épreuves seront prises en compte dans le classement du Challenge Régional des Clubs (voir calendrier en 4).

Il y aura classement final par famille de pratique à l'issue du Challenge Régional des clubs.

### 7.1 Modalités de calcul:

Le classement Final du Challenge Régional d'une famille de pratique est établi en additionnant les points de chaque club de chaque épreuve

### 7.2 Epreuves retirées :

Pas d'épreuve retirée.

### 7.3 Points pour les clubs absents à une épreuve :

Un club absent à une épreuve marquera le nombre de points correspondant au nombre total de clubs inscrits au Challenge Régional dans sa famille de pratique + 1 point.

#### Exemple :

Pour la famille de pratique « Dériveur », si le challenge régional comprend 3 épreuves, et qu'un club obtient les résultats suivants dans chaque épreuve :

Epreuve 1 : 4<sup>ème</sup>

Epreuve 2 : 3<sup>ème</sup>

Epreuve 3 : 1<sup>er</sup>

Le score de ce club sera  $4 + 3 + 1 \Rightarrow 8$  points

## 8. TITRES DECERNES :

### 8.1 Conditions d'attribution :

**8.1.1** Le vainqueur du Challenge Régional de chaque famille de pratique sera décerné au club qui aura totalisé le moins de points (voir définitions « supports de pratique » ci-dessous en 8.2).

### 8.2 Familles de supports de pratique incluant les différentes séries qui peuvent être prises en compte dans le classement :

Les séries qui ne comptabilisent pas au moins 5 embarcations seront regroupées en une ou plusieurs catégorie inter-série.

#### **Famille de pratique « Optimist, Open Bic, RS Féva » « Dériveur Minimes »:**

**Optimist** : Garçon / Fille

**Open Bic** : Garçon / Fille

**RS Féva** : Open

#### **Famille de pratique « Dériveur » :**

**Laser Radial** : Open

**Laser 4.7** : Open

**420** : Open

**IND 1 solitaire** : Open

**IND 2 double** : Open

#### **Famille de pratique « Windsurf » :**

**Bic 293 OD** : Minimes Garçons / Minimes Filles / Espoirs Garçons / Espoir Filles

**Raceboard** : Open

#### **Famille de pratique « Handivalide » :**

**MiniJi** : Scratch Mixte / Handi Mixte

Cadres Techniques Ligue de Voile Pays de la Loire

Jean-François CLODIC - Vice-Président en Charge du Département Voile Légère